

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Fourmies (59)
Hôtel de Ville
Place de Verdun
CS 50100 Fourmies

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE****TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur**

Nom complet de l'acheteur : Commune de Fourmies (59)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21590249500013

Code postal / Ville : 59610 Fourmies

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2022-19

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : LOLITA TROTIN - Tél : +33 327596950 - Mail : ltrotin@mairie-fourmies.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : CF DC2

Capacités techniques et professionnelles : CF MEMOIRE TECHNIQUE DU CANDIDAT

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 02 décembre 2022 - 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont énumérés dans le règlement de la consultation

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : DESAMIANTAGE - CURAGE ET DEMOLITION PARTIELLE D'UN BATIMENT 18- Rue Fernand Pécheux à FOURMIES

Classification CPV : 45262660

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché public a pour objet :
DESAMIANTAGE, CURAGE ET DEMOLITION PARTIELLE D'UN BÂTIMENT

Le présent marché est divisé en 2 lots:

LOT N°1 - DESAMIANTAGE

LOT N°2 - DEMOLITIONS

Les prestations à réaliser sont détaillées dans le cadre des CCTP des lots correspondants.
Le délai d'exécution des travaux est :

DESAMIANTAGE : du 13/02/2023 au 06/03/2023

DEMOLITION : du 06/03/2023 au 24/03/2023

Le marché est traité sur le prix global et forfaitaire - refus des variantes.
Le marché ne prévoit pas de prestations supplémentaires.

En application de l'article L2112-2 du code de la commande publique, l'entreprise choisie pour le lot 02 - Démolition, quelle qu'elle soit, est invitée, pour l'exécution du marché, de proposer des actions d'insertion qui permettent l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles particulières. A cet effet, elle devra compléter l'annexe à l'acte d'engagement.

Lieu principal d'exécution : 18 rue Fernand Pêcheux - 59610 FOURMIES

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots**LOT :**

LOT1 : DESAMIANTAGE D'UN BATIMENT
CF CCTP

Classification CPV : 45262660

Lieu d'exécution du lot : bâtiment PETIAU 2 - 18 Rue Fernand Pêcheux à Fourmies

LOT :

LOT2 : CURAGE ET DEMOLITION PARTIELLE
CF CCTP

En application de l'article L2112-2 du code de la commande publique, l'entreprise choisie pour le lot 02 - Démolition, quelle qu'elle soit, est invitée, pour l'exécution du marché, de proposer des actions d'insertion qui permettent l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles particulières.

Classification CPV : 45111100

Lieu d'exécution du lot : Bâtiment PETIAU 2 - Rue Fernand Pêcheux - Fourmies

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Une visite du site sera organisée le Mercredi 23 novembre 2022 de 14h à 16h en présence de la Maîtrise d'oeuvre et du Maître d'ouvrage (RDV devant le site). L'attestation de visite jointe au dossier de consultation devra impérativement être jointe complétée et signée aux pièces relatives à l'offre.

Date d'envoi du présent avis

17 novembre 2022

la signature électronique des documents n'est pas obligatoire